Date de mise en ligne : 6 juin 2024

VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00086** du 04 JUIN 2024
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Rue des Frères Montgolfier
95500 Gonesse

En vue de la réalisation : Installation de 12 panneaux photovoltaïques noires antireflets en surimposition à la toiture EST
du bâtiment pour une surface de 21.89 m² (puissance de l'installation : 4.50 Kwc).
Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction existante ou le profil du terrain.
La production sera autoconsommée et le surplus revendu à l'obligation d'achat.
A l'attention des architectes des Bâtiments de France : Ce projet ne porte que sur des panneaux solaires classiques, et non des tuiles solaires.

Sur un terrain sis 40 Rue Franklin
Cadastré AE474

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 04 JUIN 2024

Le Maire

Le Maire
Pour le Maire et par délégation
la 3ème adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABRINE

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00086** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,